

# Atelier Créatif Participatif Citoyen de l'Association des Sentiers de Villeneuve



## **Introduction**

L'association des sentiers de Villeneuve (ASDV) a pour but de développer l'implication citoyenne participative dans un fonctionnement associatif. Elle mène des actions médico-éducatives afin de favoriser les parcours de réhabilitation psycho-sociale lors de démarches éco-citoyennes inclusives (écologique, sportive, culturelle, caritative...). Elle conduit des actions de préservation et de valorisation du patrimoine écologique du territoire. Elle crée un espace pédagogique éco-citoyen avec des animations pédagogiques et éducatives de découverte du patrimoine et des bonnes pratiques écologiques, ouvert à tout public (scolaire, associatif, citoyen...) dans un contexte « du vivre ensemble autour d'un projet éco citoyen ».

Le comité pédagogique de l'ASDV est garant de l'éthique et des valeurs de l'association, du respect du plan de gestion écologique (préservation et valorisation du patrimoine). Il favorise la concertation entre les commissions et coordonne les projets. Il étudie et valide les propositions de projets des commissions qui lui sont soumis en prenant en considération les domaines financiers, médicaux-éducatifs, pédagogiques, écologiques.

### **Présentation de l'Atelier Créatif Participatif Citoyen de l'ASDV : (ACPC)**

Cet atelier s'inscrit pleinement dans les valeurs et l'éthique de l'association des sentiers de Villeneuve. Créé à l'initiative d'une adhérente et des sympathisants de l'association, il a pour ambition de favoriser des temps de rencontres, de partages, d'échanges mais aussi de transmission et d'apprentissage pour les adhérents, les partenaires, les sympathisants. Ces activités proposées aux adhérents (-tes) volontaires ont également pour objet de favoriser les interactions sociales lors d'activités citoyennes inclusives, de générer des recettes pour l'association.

### **Pédagogie et accompagnement des parcours de RPS**

L'atelier s'inscrit également en droite ligne avec le principe général du projet pédagogique et d'accompagnement des parcours de RPS, comme lieu de stage et de formation pour les établissements médico-sociaux IME / ITEP ; au même titre d'expérimentation et d'évaluation pour les patients du CH du G, les stagiaires de l'atelier thérapeutique de Marminos et les adhérents de l'association inscrits dans des parcours de RPS.

Dans le cas où les participants et les équipes médico-éducatives s'ils le souhaitent, pourront utiliser l'atelier comme média dans le cadre du **Livret de Suivi Pédagogique Individuel d'Accompagnement Médico-éducatif et de RPS de l'ASDV**. (L S P I A M E et R P S)

**Le L S P I A M E et R P S** a pour finalité de valoriser les acquis théoriques et pratiques, d'accompagner les projets de RPS des participants aux activités de l'ASDV en cours d'élaboration.

Il peut être utilisé pour :

- Compléter les livrets de compétences afin de construire des parcours professionnels et sociaux
- Favoriser le cas échéant, les orientations en lycée professionnel, en CFA, en ESAT, et d'inventorier les compétences terminales atteintes pour les domaines des enseignements professionnels.
- Accompagner les parcours de réhabilitation psycho-sociales (RPS) dans un contexte contenant et sécurisé.
- Evaluer les aptitudes de RPS lors de projet de vie personnalisé inclusif, d'insertion ou de réinsertion socio professionnelle.
- Valoriser les acquis théoriques et pratiques réalisés dans le cadre des activités de l'ACPC ASDV

Les accompagnements, les évaluations et les bilans seront effectués avec la participation active de la personne bénéficiaire, par les professionnels des équipes des Etablissements Médico-sociaux, les professionnels des équipes pluridisciplinaires du CH G, pour la partie soignante et éducative ainsi que par des animateurs ayant des compétences techniques avec l'activité réalisée dans le cadre de l'atelier.

Cette observation spécifique des compétences liées aux activités choisies par le bénéficiaire a pour finalité de permettre à ce dernier de se confronter à la réalité de son projet de vie ou de réhabilitation « **concept d'empowerment** » (1):

La validation finale sera réalisée par le responsable pédagogique en concertation avec les évaluateurs, permettant la reconnaissance des acquis.

Celle-ci évalue les compétences dans des conditions définies avec une possibilité de vérification, en termes de capacités accumulées par une personne après différentes expériences sociales et professionnelles. Elles prennent en compte les savoirs, savoir faire et savoir-être acquis par l'exécutant réalisés durant sa participation aux activités de l'atelier.

1. « processus sociopolitique » qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformative.

## **Fonctionnement**

Placé sous la responsabilité et la coordination du comité pédagogique (CPSDV) de l'ASDV dans le cadre de la convention partenariale, un groupe de référents de l'atelier créatif participatif citoyen sera constitué. Il sera chargé d'étudier les propositions et de les présenter au CPSDV pour leur validation.

### **Groupe de référents de l'atelier créatif participatif citoyen de l'ASDV : (ACPC ASDV)**

- Un membre du bureau
- Un membre du CPSDV
- Trois ou quatre adhérents

### **La participation et organisation des / aux activités**

La participation aux activités sera bénévole et pourra faire l'objet de collaborations partenariales des membres du CPSDV ou de conventions spécifiques. Les activités proposées pourront se dérouler à l'espace pédagogique Nicolas Portal, sur les sentiers de Villeneuve, ou tout autre lieu approprié pour la réalisation des différentes activités autorisées par le responsable de la structure ou du site. (Établissements médico-sociaux, atelier thérapeutique de Marminos...)

### **Financement**

L'ASDV financera tout ou en partie l'achat des matières premières des projets d'activités validés. Les créations pourront également se réaliser avec des fournitures données, des dons en nature, des mécénats... Les tarifs de vente des produits seront arrêtés par le comité pédagogique, après proposition de l'ACPC et de la comptabilité de l'association. Les recettes des ventes seront reversées intégralement à l'ASDV.

### **Présentation des projets d'activités**

Les projets d'activités seront présentés au groupe des référents de l'atelier créatif. Le projet devra expliquer succinctement les activités proposées, la méthodologie et le financement envisagé, ainsi que mentionner l'animateur référent. La présentation des projets se fera à l'aide du formulaire spécifique annexe numéro 1.

Validé par le CPDSV

Le 23 avril 2021



## ANNEXE 1

Fiche de proposition d'activités a l'atelier créatif participatif citoyen de l'ASDV



Annexe 1 : Fiche de proposition d'activités a l'atelier créatif participatif citoyen de l' ASDV

Intitulé de l'activité :

Référents (-tes)/ animateurs (-trices) :

Mme / Mr

**Groupe de référents de l'atelier créatif participatif citoyen de l'ASDV : (ACPC ASDV)**

- un membre du bureau
- un membre du CPDSV
- trois ou quatre adhérents.

Public concerné :

Adhérents : oui  non

sympathisants : oui  non

Membre du CPDSV de l'ASDV

Convention partenariale spécifique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Accompagnement pédagogique médico-éducatif

oui

non

Accompagnement de RPS

oui

non

Présentation du projet

Localisation

Financement :

Observation :

Proposé le :

Validée par le CPSDV de l'ASDV le :

Annexe 1 : Fiche de proposition d'activités à l'atelier créatif participatif citoyen de l' ASDV

## Projet en collaboration avec l'IME la Convention, le GEM Capacité pour l'ASDV

Référents (-tes)/ animateurs (-trices) :

Olivia DESQUES

**Groupe de référents de l'atelier créatif participatif citoyen de l'ASDV : (ACPC ASDV)**

- un membre du bureau
- un membre du CPSDV
- trois ou quatre adhérents.

Public concerné :

Adhérents : oui  non

sympathisants : oui  non

Membre du CPDSV de l'ASDV

Convention partenariale spécifique :

IME la Convention

GM Capacité

Accompagnement pédagogique médicaux éducatif

oui  non

Accompagnement de RPS

oui  non

Présentation du projet

Ce projet se déroulera de manière ponctuelle (pas de rythme défini pour le moment). Il va consister à la fabrication d'objets qui seront ensuite vendus soit par le biais de dépôt ventes et/ou au marché du jeudi.

Localisation

Ce travail s'effectuera à l'atelier jardin de l'IME LA CONVENTION, dans les locaux de l'ASDV, sur le territoire des sentiers de Villeneuve, lieux public.

Financement :

ASDV, Dons. S'agissant d'une expérimentation, Le budget sera établi ultérieurement

Observation :

Cette année sera pour nous un test tant au niveau de la fabrication que de la vente, ceci avant de concrétiser les créations, et surtout de pouvoir occuper réellement l'Espace Pédagogique Nicolas Portal.

Toutes personnes intéressées par ce projet seront bien évidemment les bienvenues.

Proposé le : 10 Février 2021

Validée par le CPSDV de l'ASDV le :

**Voici ce que nous allons essayer de créer :**

**Des sacs de courses avec le sigle de l'ASDV**



**Les nichoirs à oiseaux**



**Les hôtels à  
différente**



**insectes de  
taille**

## Des vinaigres de fruits et plantes sauvages



Nous allons créer un Flyer afin que notre projet puisse être diffusé aux partenaires qui souhaiteraient faire partie de cette aventure.

Olivia Desque

le 10/02/2021

Educatrice Technique